



**RAPPORT DU CAUCUS PARLEMENTAIRE DES FEMMES DE LA REGION DU
FP-SADC A LA 53EME SESSION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE
THÈME : « TIRER PARTI DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR FAIRE
PROGRESSER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES DANS LA
RÉGION DE LA SADC ».**

Monsieur le Président, je propose que l'Assemblée plénière adopte le rapport du Caucus parlementaire régional des femmes à la 53e session de l'Assemblée plénière du Forum parlementaire de la SADC, tablé le 4 juillet 2023.

TABLE DES MATIERES

1.0 COMPOSITION DU COMITÉ.....	3
2.0 TERMES DE RÉFÉRENCE	4
3.0 NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES, DATES ET THÈMES DES RÉUNIONS.....	4
4.0 CONTEXTE.....	4
6.0 RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS PARLE FORUM DES JEUNES DE LA SADC (SAYOF)	5
6.1 Comprendre les réseaux sociaux	5
6.3 Créer un contenu engageant	7
6.4 Élaborer une stratégie en matière de réseaux sociaux	8
7.0 OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS	9
8.0 CONCLUSION	11
9.0 ANNEXES	12

1.0 COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité était composé des membres suivants :

1. Hon. Regina Esparon Seychelles, Présidente
2. Hon. RAMAROSOA Emiline RAKOTOBÉ, Madagascar; **Vice-présidente**
3. Hon. Ruth Mendes, Angola
4. Hon. Teresa José Adeline Neto, Angola
5. Hon. Hon. Anne-Marie Mbilambangu, RDC
6. Hon Nadine Mangabu Luabeya, RDC
7. Hon. Sen. Princess Phumelele Dlamini, Eswatini
8. Hon. Marie Jeanne d'Arc MASY GOULAMALY, Madagascar
9. Hon. Rachel Zulu, Malawi
10. Hon. Roseby Gama Gadama, Malawi
11. Hon. Marie Genevieve Stephanie Anquetil, Maurice
12. Hon. Marie Joanne Sabrina Tour, Maurice
13. Hon. Jerónima Agostinho , Mozambique
14. Hon. Maria Marta Fernando, Mozambique
15. Hon. Utaara Mootu , Namibie
16. Hon. Agnes Kafula, Namibie
17. Hon. Emilia Nuyoma Proxy for Hon. Paula Kooper, Namibie
18. Hon. Rosie Bistoquet, Seychelles
19. Hon. Nkhensani Kate Bilankulu, Afrique du Sud
20. Hon. Ntombovuyo Veronica Mente-Nkuna, Afrique du Sud
21. Hon. Shally Josepha Raymond, Tanzanie
22. Hon. Hawa Subira Mwaifunga, Tanzanie
23. Hon. Mutinta Mazoka, Zambie
24. Hon. Princess Kasune Zambie
25. Hon. Paurina Mpariwa, Zimbabwe
26. Hon. Goodlucky Kwaramba, Zimbabwe
27. Hon. Tambudzani Mohadi, Zimbabwe

2.0 TERMES DE RÉFÉRENCE

Les termes de référence du caucus parlementaire régional des femmes sont définis à l'article 16(5) de la constitution du FP-SADC et à l'article 19 du règlement intérieur du FP-SADC.

3.0 NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES, DATES ET THÈMES DES RÉUNIONS

Le Caucus parlementaire régional des femmes (RWPC) a organisé une réunion en présentiel le 11 mai 2023, sur le thème « Tirer parti des réseaux sociaux pour faire progresser la participation politique des femmes dans la région de la SADC ».

4.0 CONTEXTE

Les médias en général jouent un rôle très important dans la diffusion de l'information au sein de la société et peuvent contribuer à façonner les opinions, les points de vue et les actions des citoyens sur n'importe quel sujet. Dans le passé, les hommes politiques faisaient campagne par le biais des journaux, de la radio, du publipostage et de la télévision. Cependant, il va sans dire qu'une couverture médiatique limitée ou biaisée peut affecter les perspectives de carrière des femmes en politique si elle ne fait l'objet d'aucun contrôle. On pense que les réseaux sociaux peuvent contribuer à uniformiser les règles du jeu en politique, où l'argent et l'accès aux canaux de communication formels constituent d'énormes obstacles pour les nouveaux venus, en particulier les femmes.

Dans ce contexte, le FP-SADC a identifié la nécessité de former les femmes parlementaires en matière de relations avec les médias. Cette formation devrait permettre d'accroître la visibilité et d'élargir la couverture des femmes politiques dans les principaux médias et de lutter efficacement contre les stéréotypes et les réactions négatives sur les réseaux sociaux. À cet égard, le RWPC s'est réuni sous le thème, « Tirer parti des médias sociaux pour faire progresser la participation politique des femmes ».

5.0 OBJECTIFS

Les objectifs de la formation étaient les suivants

1. Renforcer la capacité des députées à utiliser les réseaux sociaux et les outils TIC connexes.
2. Comprendre le pouvoir des réseaux sociaux dans la promotion de la participation des femmes à la vie politique dans la région de la SADC.
3. Apprendre à utiliser efficacement les réseaux sociaux pour accroître sa visibilité et son influence.

4. Élaborer des stratégies, en s'appuyant sur les réseaux sociaux, pour s'engager auprès des groupes d'intérêt et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.
5. Comprendre comment formuler efficacement un contenu susceptible d'intéresser les citoyens.
6. Comprendre la sécurité numérique.
7. Acquérir des connaissances sur la manière de publier des articles convaincants sur les réseaux sociaux.

6.0 RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS PARLE FORUM DES JEUNES DE LA SADC (SAYOF)

Le Caucus parlementaire régional des femmes (RWPC) a reçu une formation de la part des deux personnes ressources représentant le Forum des jeunes d'Afrique australe sur le thème de la session du Comité, « Tirer parti des réseaux sociaux pour faire progresser la participation politique des femmes ». Les principales questions soulevées lors des présentations et des délibérations qui ont suivi sont soulignées et présentées ci-dessous.

6.1 Comprendre les réseaux sociaux

Le Caucus a appris que les médias sociaux font référence à des plateformes en ligne et à des sites web qui permettent aux utilisateurs de créer et de partager du contenu, de participer à des réseaux et de s'engager dans des communautés virtuelles. Les membres ont été exposés à différents types d'outils de réseaux sociaux, à savoir Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram, WhatsApp, YouTube, Snap Chat, Weibo et TikTok, entre autres. Une démonstration a été faite en utilisant les comptes Facebook de l'une des membres et les membres ont également eu l'occasion d'effectuer des exercices pratiques sur leurs comptes Facebook respectifs.

Les membres ont également été exposés aux avantages de l'utilisation des réseaux sociaux pour le plaidoyer et la communication. Il s'agit notamment d'une portée et d'une visibilité accrues, d'un engagement en temps réel, d'un bon rapport coût-efficacité, de messages ciblés et de l'amplification de la voix des femmes en leur donnant la possibilité de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs initiatives et en leur permettant de faire entendre leur voix.

La session sur les défis de l'utilisation des réseaux sociaux pour le plaidoyer et la communication a alerté les membres sur le fait que, bien que les réseaux sociaux aient introduit des sites de réseautage social qui présentent des avantages s'ils sont utilisés, les candidats doivent être conscients des conséquences d'une utilisation abusive de ces sites. Les députés ont été informées que le harcèlement et les abus en ligne peuvent décourager la participation des femmes à la vie politique. Les membres ont eu l'occasion de partager leurs expériences en matière d'abus en ligne, principalement axés sur leur statut social, en particulier sur les femmes politiques jeunes, enceintes,

célibataires, mariées, divorcées, ayant pris du poids, et même sur le code vestimentaire, ainsi que sur celles qui s'élèvent contre les limites imposées par une société patriarcale.

Les députés ont été encouragés à ne jamais renoncer à leur vision et à leurs ambitions politiques à cause d'une petite circonscription qui s'acharne à les harceler en ligne. Les membres du caucus se sont encouragés mutuellement à surmonter ces défis et à les utiliser en leur faveur. Un appel a été lancé aux femmes parlementaires pour qu'elles dépassent les clivages politiques et se soutiennent mutuellement dans la lutte contre le harcèlement et les abus en ligne. Un appel a également été lancé en faveur d'un programme consolidé africain pour lutter contre la violence en ligne à l'encontre des femmes en politique et d'autres personnes en général, soulignant la nécessité d'une égalité numérique entre les hommes et les femmes. Il a également été souligné que les femmes devraient être habilitées à surmonter les obstacles qui tendent à les exposer à la victimisation dans l'espace numérique.

Les fausses nouvelles et la désinformation ont également été présentées comme faisant partie des défis liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Les membres ont été informés que les « fake news » sont généralement générées par des organismes qui se font passer pour de véritables sites médiatiques mais qui, en réalité, diffusent des informations fausses ou trompeuses dans le but de tromper le public. Il a été noté que les « fake news » et les fausses informations pouvaient également perturber les campagnes politiques et s'apparenter à de la diffamation à l'égard d'un candidat en herbe. Il a donc été vivement conseillé aux députés de vérifier l'authenticité de la source des nouvelles ou des informations, de filtrer les informations, de vérifier systématiquement les informations en ligne et de vérifier les articles avant de les partager, afin de se prémunir contre les fausses nouvelles.

Un autre défi est celui de la fracture numérique, l'accès limité à l'internet et la faible culture numérique dans certaines régions pouvant entraver l'utilisation efficace des médias sociaux pour le plaidoyer. Il a également été noté qu'il existait une fracture numérique entre les sexes, les filles et les femmes ayant souvent moins accès à la technologie et à l'internet que les garçons et les hommes, ainsi qu'une fracture numérique entre les générations, les jeunes étant plus dépendants des réseaux sociaux et plus convaincus des avantages de la vie en ligne que les adultes.

Les députés ont déploré que certaines plateformes de réseaux sociaux ne soient pas facilement accessibles ou ne soient pas disponibles pour la population rurale en raison de l'absence de connexion à l'internet et d'électricité, tandis que certains électeurs n'ont pas les gadgets nécessaires pour les utiliser. Ces sentiments ont également été exprimés par les citoyens lors des auditions publiques organisées par le Caucus en novembre 2022. Les citoyens ont demandé que les systèmes de sécurité sociale existants dans les États

membres de la SADC soient financés de manière adéquate et que les ressources soient allouées de manière équitable afin que les personnes marginalisées, dont les femmes, puissent en bénéficier.

6.2 Gestion des comptes de réseaux sociaux

Les députés ont également appris l'importance des gestionnaires de médias sociaux, qui pourraient s'avérer utiles pour relever les défis liés à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment en ce qui concerne la désinformation, les fausses nouvelles, le harcèlement et les abus. Parmi les rôles clés des responsables des réseaux sociaux, on peut citer la présence en ligne, la communication stratégique, l'engagement en temps réel, la gestion de la marque, la gestion de crise et la surveillance des opposants. La gestion de la marque a été désignée comme l'une des tâches les plus importantes des responsables des réseaux sociaux, car elle peut contribuer à la reconnaissance du nom et à l'obtention d'un soutien de la part de groupes clés pour le candidat en herbe. Il a également été souligné que l'image de marque personnelle était importante parce qu'elle pouvait conduire à de nouvelles opportunités où les compétences et l'expertise d'une personne seraient demandées.

La gestion des crises a également été soulignée comme une tâche importante des responsables des réseaux sociaux, car en cas de crise ou de situation délicate, ils peuvent jouer un rôle essentiel dans la gestion efficace de la communication. Ils ont réagi rapidement, fourni des informations précises et répondu aux préoccupations afin de maintenir la transparence et la confiance. En ce qui concerne la surveillance des opposants, les responsables des réseaux sociaux peuvent aider à suivre de près les activités en ligne des opposants, des rivaux politiques et d'autres tendances pertinentes. Ils pourraient le faire en analysant les stratégies des concurrents, le sentiment du public et les questions émergentes, ce qui permettrait aux dirigeants politiques de rester informés et d'adapter leur propre message et leur approche en conséquence. Les membres sont invités à faire preuve de prudence dans le choix de leurs gestionnaires de réseaux sociaux et à ne pas permettre à un trop grand nombre de personnes de gérer leurs comptes.

6.3 Créer un contenu engageant

Les membres ont été exposés à différents types de contenus de réseaux sociaux, notamment des textes, des images, des vidéos et des infographies. La narration a été mise en avant comme l'une des méthodes les plus importantes pour créer un contenu attrayant sur les réseaux sociaux, car elle permet de créer un lien émotionnel avec les gens, de capter l'attention et d'encourager l'interaction, ainsi que d'humaniser une cause et de la rendre sympathique. Les membres ont également reçu des conseils sur la manière de créer un contenu convaincant sur les réseaux sociaux en connaissant leur public grâce à des recherches sur leurs intérêts, leurs besoins et leurs plateformes préférées ; en maintenant un ton, un style et un calendrier de publication cohérents, en utilisant des visuels de haute qualité, des polices de caractères claires et des

couleurs bien alignées sur la marque du candidat ; et en incluant des instructions claires pour engager le public et favoriser la participation ; répondre aux commentaires et aux messages, et encourager les discussions.

Malgré les difficultés, les réseaux sociaux ont été présentés comme un outil de changement social, car les gens peuvent désormais facilement dénoncer les mauvaises pratiques et les injustices, et faire entendre leur voix dans différentes situations. Ils pouvaient instantanément poser des questions, recevoir des réponses et se reconnecter avec d'autres personnes et d'autres groupes. Les réseaux sociaux ont donné aux gens la liberté de s'exprimer et, dans certains cas, ils sont devenus un catalyseur qui a contribué à changer le cours de l'histoire. Parmi les exemples de campagnes médiatiques réussies, citons #FeesMustFall (Afrique du Sud) : En 2015, des étudiants sud-africains ont lancé le mouvement #FeesMustFall sur les réseaux sociaux pour protester contre le coût élevé de l'éducation. Le mouvement s'est fortement développé et a abouti à un gel des augmentations de frais d'inscription, à une augmentation du financement public de l'enseignement supérieur et à l'instauration de la gratuité de l'enseignement supérieur pour les étudiants à faibles revenus. Un autre exemple donné est celui de #BringBackOurGirls (Nigeria) : En 2014, le groupe terroriste Boko Haram a enlevé 276 écolières à Chibok, au Nigeria. La campagne #BringBackOurGirls a gagné l'attention et le soutien de la communauté internationale, sous l'impulsion de l'activisme des réseaux sociaux. Le mouvement a incité les gouvernements, les organisations et les particuliers à agir, ce qui a permis d'intensifier les efforts pour localiser et sauver les jeunes filles enlevées.

Les membres ont eu l'occasion de partager des histoires de leurs communautés qui pourraient être utilisées pour inspirer la participation des femmes à la politique. Nombre d'entre elles ont raconté le rôle qu'elles ont joué dans l'amélioration des moyens de subsistance de leurs consœurs par le biais d'initiatives commerciales, ainsi que la manière dont elles ont réussi à manœuvrer sur le terrain politique en dépit de nombreux obstacles.

6.4 Élaborer une stratégie en matière de réseaux sociaux

Les membres ont été informés qu'il était important de disposer d'une stratégie en matière de réseaux sociaux, car cela permettait aux femmes leaders politiques de disposer d'un plan pour s'engager auprès de leurs partisans et atteindre un public plus large. Il a également aidé à définir le public cible, à fixer des objectifs, à choisir la bonne plateforme, à élaborer des lois numériques, à développer du contenu, à contrôler et à mesurer les performances. Parmi les plateformes populaires pouvant être utilisées pour cibler différentes catégories démographiques figurent Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Une stratégie en matière de réseaux sociaux pourrait permettre aux femmes leaders politiques de s'imposer en tant que leaders d'opinion, de construire une marque et d'acquérir un avantage concurrentiel.

6.5 Sécurité numérique

Il s'agit d'un terme global utilisé pour décrire les ressources permettant de protéger l'identité en ligne et de protéger les données et autres actifs numériques. Les membres ont été avertis que sans sécurité numérique, ils étaient dangereusement exposés, comme un soldat sans munitions sur un champ de bataille. Les outils de sécurité numérique comprennent le matériel (ordinateurs et téléphones), les antivirus, les services web tels que Google+, la biométrie (empreintes digitales et visage), les pare-feu, entre autres. Il a été conseillé aux députés de vérifier l'authenticité des fournisseurs d'outils de sécurité numérique avant de les utiliser et de changer de mot de passe tous les trois mois, ainsi que d'utiliser des mots de passe différents pour des comptes différents afin de protéger leurs comptes numériques. La session a également permis aux députés d'effectuer des exercices pratiques sur leurs téléphones portables.

7.0 OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

À la suite de sa formation sur l'utilisation des médias sociaux pour promouvoir la participation politique des femmes dans la région de la SADC et conformément à ses délibérations, le caucus parlementaire régional des femmes du FP-SADC:

Préoccupé par le fait que, bien que les réseaux sociaux soient devenus un outil puissant de dialogue avec les communautés, certaines catégories de la population, en particulier les femmes et les jeunes, n'y ont pas accès parce qu'elles ne disposent pas des gadgets nécessaires, ceux-ci étant inabordable pour le citoyen moyen ;

Est de plus préoccupé par le fait que l'accès aux plateformes de réseaux sociaux est limité en raison de l'indisponibilité ou du manque de fiabilité de l'énergie électrique et de l'absence d'infrastructures de connexion à l'internet dans certaines régions, en particulier dans les zones rurales ;

Conscient de la nécessité pour les fournisseurs de services mobiles d'envisager de revoir les tarifs du temps d'antenne et des données à des niveaux abordables ;

Sachant qu'environ 11 États membres de la SADC devaient organiser des élections entre 2023 et 2024 ;

Inquiet de la multiplication des cas de harcèlement et d'abus en ligne, dont les femmes sont les principales victimes, en particulier celles qui aspirent à des postes politiques.

En conséquence, le RWPC recommande à la 53^e Assemblée plénière de :

- i. **Exhorter** les parlements membres de la SADC à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils accordent des abattements fiscaux ou des

- subventions à l'importation de gadgets numériques afin de faciliter l'accès des femmes et des jeunes à ces appareils ;
- ii. **Encourage** les parlements membres de la SADC à rationaliser les programmes parlementaires pour permettre l'inclusion des TIC et un engagement accru des femmes parlementaires, en particulier sur des questions en évolution rapide telles que les réseaux sociaux
 - iii. **Réaffirme** son engagement à combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes qui existe en Afrique australe en mettant en place des programmes au niveau du FP-SADC qui visent à sensibiliser les députés, en particulier les femmes, à la maîtrise des TIC et à promouvoir la démocratie participative en faisant participer les citoyens par le biais de moyens en ligne ;
 - iv. **Encourage** les parlements membres de la SADC à jouer avec diligence leur rôle de contrôle afin de s'assurer que leurs gouvernements fournissent une énergie électrique fiable et des infrastructures de connectivité Internet, en particulier dans les zones rurales, afin de rapprocher les plateformes numériques des réseaux sociaux des populations rurales.
 - v. **Invite** les parlements membres de la SADC à encourager leurs gouvernements à faire pression sur les fournisseurs de services de téléphonie mobile pour qu'ils veillent à ce que les tarifs du temps d'antenne et des données soient abordables pour la majorité des citoyens.
 - vi. **Exhorte** les parlements de la SADC à adopter la législation nécessaire en matière de cybersécurité afin de protéger les utilisateurs contre la fraude et la violence sexiste en ligne, en particulier les femmes et les jeunes filles qui peuvent être moins au fait des technologies en raison de la fracture numérique entre les sexes.
 - vii. **Exhorte** le FP-SADC à renforcer son mécanisme de réponse à la violence basée sur le genre, y compris la violence en ligne, dans chaque État membre organisant des élections en 2023 et 2024 et au-delà, par le biais des missions d'observation électorale du forum. Cela doit être corroboré par des documents attestant de violences physiques et en ligne basées sur le genre.
 - viii. **Appelle** les États membres de la SADC à promouvoir la maîtrise des TIC et à assurer l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire, sans discrimination, tant pour les hommes que pour les femmes, afin de leur offrir des chances égales dans la vie, tout en tirant parti des ressources des TIC ;

- ix. **Instruit** le secrétariat de la SADC PF d'organiser des formations supplémentaires, en particulier sur la gestion du contenu des réseaux sociaux.

8.0 CONCLUSION

Désireux de voir les femmes se lancer dans la politique et d'encourager la participation politique des femmes dans la région de la SADC, le FP-SADC vise à créer des conditions de concurrence équitables pour les femmes et les hommes. Le Forum a cherché et exploré des voies susceptibles de créer un espace sûr pour les femmes et de les inciter à participer à la sphère politique. Afin de continuer à renforcer le pouvoir des femmes, les États membres de la SADC doivent mettre en place des stratégies appropriées en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces stratégies rendraient les TIC disponibles, accessibles et abordables pour les femmes, au même titre que pour les hommes. Le RWPC continuera à soutenir les parlements nationaux de la SADC pour consolider leurs cadres juridiques et politiques afin de combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes en Afrique australe.

Hon. Regina ESPARON
PRÉSIDENT

Edna MAFURUSE
SECÉTAIRE DE LA COMMISSION

9.0 ANNEXES

ANNEXE I - LISTE DES OFFICIELS

Mme Boemo Sekgoma, secrétaire générale
Mme Yapoka Mungandi, directrice des finances et des services généraux
Mme Clare Musonda, Directrice - Gouvernance d'entreprise
M. Sheuneni Kurasha, Responsable de programme - DGHR
M. Ronald Windwaai, Webmaster
Mme Paulina Kanguatjivi, Assistante de l'officier de procédure et coordinatrice
Mme Edna Mafuruse, secrétaire du comité - RWPC
M. Cleopas Gwakwara, secrétaire du comité – TIFI
M. Munashe Tofa, secrétaire du comité - HSDSP
Mme Ifoma Mulewa, secrétaire du comité - GEYWARD
Mme Gomezgani Ngwira, Secrétaire du Comité - FANR
Mme Mammehela Matamane, secrétaire du comité

ANNEXE II - PERSONNES RESSOURCES

M. Misheck Gondo- Forum des jeunes de la SADC
M. Mwila Chrissedy Bwanga - Forum des jeunes de la SADC

ANNEXE III - OBSERVATEUR

S.E. l'ambassadeur Nyaradzai Gumbonzvanda - ancien membre de bonne volonté de l'Union africaine pour la campagne de lutte contre le mariage des enfants